



Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le 10-03-26
ID : 011-211103924-20260309-2026_08-DE

Extrait du registre des Délibérations
COMMUNE DE TOURNISSAN
N° 2026-08

L'an deux-mille vingt et six, le neuf mars, le conseil municipal de la commune de Tournissan, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, salle du conseil, sous la présidence de Madame Marilyse Rivière, Maire.

Présents – Mendoza Marie-Claude, Sylvia Capdevila, Marine Gambéroni, Jean-Bernard Arnaud, Liliane Guillaumou, Marilyse Rivière, Sébastien Mazuque.

Procurations – Richard Bozec à Mme Sylvia Capdevila, Sandrine Ternois Devalcourt à M. Sébastien Mazuque.

Absents - Chouanet Steeve, Idriss BIGOU

Heure début du conseil 18h30

Heure de fin 20h15 mn

Membres du conseil 11

Présents 07

Votants 09

Secrétaire de séance, M-C Mendoza

Objet : Révision de 3 demandes de subventions

Madame la Maire,

Présente au conseil la demande et les comptes de 3 associations qui ont un intérêt sur la commune. L'association « Sport Culture et Loisirs », l'association « Esprit Western Corbières » et « Canta Peira » qui restaure les capitelles.

Après concertation des sommes à allouer à chaque demande,

Le conseil municipal, à 9 voix Pour et 0 Abs

OUI Les demandes des associations ci-dessus nommées

DÉCIDE De donner la somme de 1200€ au Comité Sport Culture et Loisirs
De donner la somme de 300€ à Esprit Western Corbières
De donner la somme de 50€ à Canta Peira

DÉCIDE d'inscrire ces sommes au budget 2026

FAIT jour, mois et an que susdits

Marilyse Rivière, Maire

Marie-Claude Mendoza, secrétaire de séance